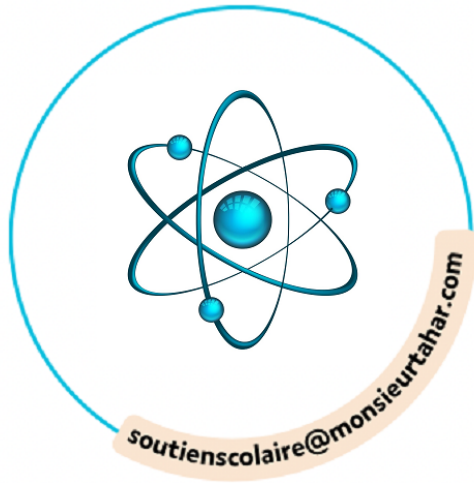


CHAPITRE 1



J'apprends et je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révision

Le vocabulaire

Aire urbaine : espace constitué de l'agglomération (une ville et ses banlieues) et de la couronne périurbaine.

Couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

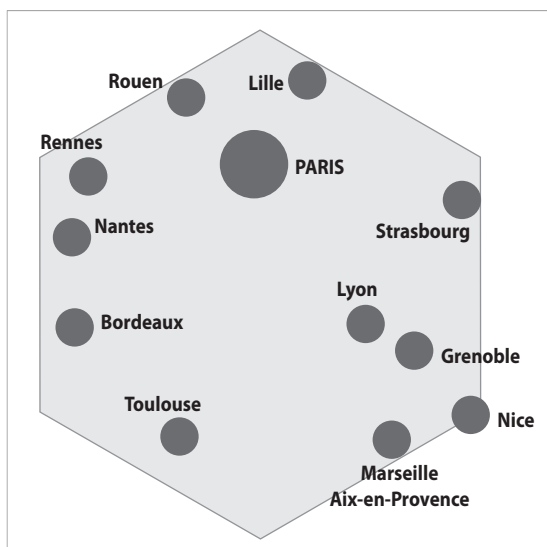
Mobilité pendulaire : ensemble des déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail.

Périurbanisation : mouvement d'étalement urbain au-delà des limites des agglomérations, dans les communes rurales situées en périphérie.

Urbanisation : concentration des populations dans les villes.

Métropolisation : renforcement de la puissance d'une métropole par la concentration de la population, des infrastructures de communication, des fonctions de commandement et de l'influence qu'elle exerce sur le territoire qui l'entoure.

Les repères géographiques

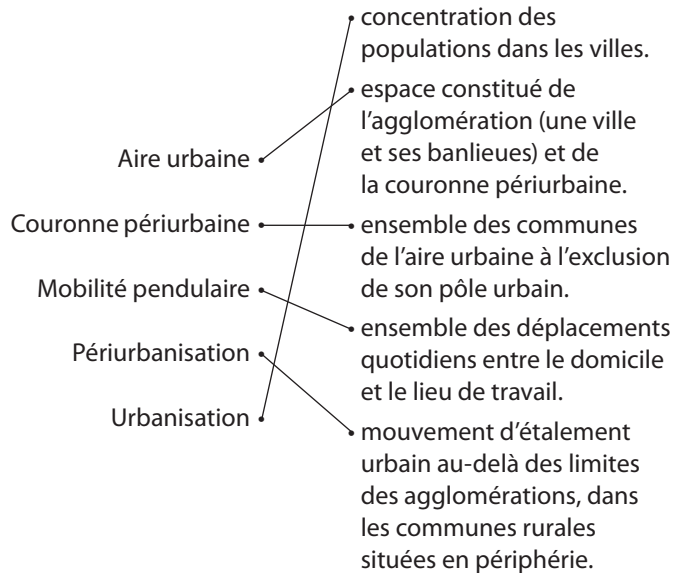


2 Je teste mes connaissances

Exercice 1

Paris : 3 ; Lyon : 8 ; Rouen : 12 ; Marseille-Aix : 11 ; Toulouse : 6 ; Bordeaux : 7 ; Lille : 1 ; Nice : 10 ; Nantes : 5 ; Strasbourg : 2 ; Rennes : 4 ; Grenoble : 9.

Exercice 2



3 Je pratique différents langages : réaliser une description

Le document

Le document est un paysage des Yvelines, sur la commune de Plaisir (Île-de-France). Elle est située dans la grande banlieue ouest de Paris, à 30 km de la Porte d'Auteuil et à 13 km à l'ouest de Versailles. La moitié du territoire communal est constitué de forêts et de terres agricoles. C'est une commune qui a vu sa population fortement augmenter entre le recensement de 1968 (moins de 7 000 habitants) et celui de 1975 (plus de 21 000 habitants). Aujourd'hui, plus de 30 000 personnes y résident. Cette urbanisation se voit dans le paysage avec les lotissements qui se sont multipliés et qui semblent déconnectés les uns aux autres.

Réponses

Étape 1

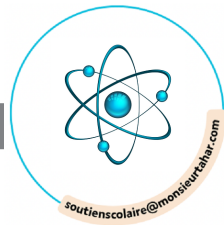
Question 1 : Le document est une photographie de la commune de Plaisir.

Question 2 : La commune de Plaisir se situe dans le département des Yvelines, en Île-de-France. Elle est située dans la grande banlieue ouest de Paris.

Étape 2

Question 3 : La photographie permet de distinguer des forêts et des terres agricoles, mais aussi des lotissements plus ou moins récents.

Question 4 : L'exemple de la commune de Plaisir permet de comprendre que l'aire urbaine parisienne est un lieu de concentration de population et de transformations paysagères. En effet, la photographie aide à saisir les évolutions et l'urbanisation qui



s'est développée : la forêt, les champs ont, en grande partie, laissé la place aux lotissements avec l'arrivée d'une population importante. Ici, nous avons un exemple de l'étalement de l'aire urbaine parisienne.

Vers le brevet - Sujet blanc

Exercice 1

Le document est la couverture d'un guide de l'Agence de la transition écologique (ADEME), « Faire la ville dense, durable et désirable », datant de février 2018. Ce guide s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme ainsi qu'aux élus des collectivités territoriales. Il vise à montrer les grandes dynamiques à l'œuvre et à proposer des pistes pour poursuivre la transition des territoires vers un modèle de développement soutenable et désirable. Il présente des éléments de réflexion concernant l'étalement urbain et les enjeux induits par ce phénomène, ainsi qu'une approche opérationnelle des questions de densité et de formes urbaines. Il met en lumière certains exemples concrets.

Réponses

Question 1 : Le document est la couverture d'un guide de l'Agence de la transition écologique (ADEME), « Faire la ville dense, durable et désirable », datant de février 2018.

Question 2 : Ici, il est question de lutter contre l'étalement urbain. Les lieux du phénomène présenté dans ce document appartiennent à l'aire urbaine, plus précisément à la couronne périurbaine.

Question 3 : Les causes de l'étalement urbain sont le développement de la voiture individuelle, la recherche d'habitations plus grandes, avec des jardins.

Question 4 : L'exemple de territoire marqué par l'étalement urbain et étudié en classe est celui de l'aire urbaine de Toulouse.

Question 5 : Les solutions données par ce document pour limiter les conséquences négatives de l'étalement urbain sont le développement des transports en commun et des mobilités douces, la construction d'immeubles type R+2/3, la maîtrise de l'énergie avec les panneaux solaires.

Exercice 2

1. Développement construit

La rédaction de cette réponse longue dépend de l'exemple choisi par les élèves. Il est possible de les faire travailler en groupe, dans un premier temps, puis, après une correction, de leur demander de reprendre ce travail individuellement. Pour rédiger le développement construit, les élèves doivent délimiter l'espace choisi et mobiliser le vocabulaire spécifique appris : aire urbaine – périphérie – mobilité – périurbanisation – pôle urbain.

Vers le brevet - Sujet guidé

Exercice 1

Le document est un texte de Nicolas Thouvenin, extrait de l'article « Plusieurs facteurs qui se cumulent poussent à la forte périurbanisation ». Ce texte a été publié en février 2020 sur le site de l'Union nationale des aménageurs (UNAM). Le géographe Samuel Depraz y est interrogé. C'est un spécialiste des espaces ruraux et des enjeux sociaux de la protection de la nature. Il travaille sur les sujets de développement territorial et d'aménagement durable des territoires. Dans cet article, il explique que plusieurs facteurs se cumulent et poussent à la forte périurbanisation sur l'ensemble du territoire français. Il présente les mécanismes qui ont conduit au blocage foncier actuel. L'aménagement apparaît comme le grand absent des outils de développement des espaces périurbains des dix dernières années. Un modèle d'aménagement dense, multi-produits et multifonctions, afin d'accueillir de nouveaux services pour les habitants, apparaît comme une solution aux crises urbaines et périurbaines.

Réponses

Question 1 : Le document est un texte de Nicolas Thouvenin, extrait de l'article « Plusieurs facteurs qui se cumulent poussent à la forte périurbanisation ». Ce texte a été publié en février 2020 sur le site de l'Union nationale des aménageurs (UNAM).

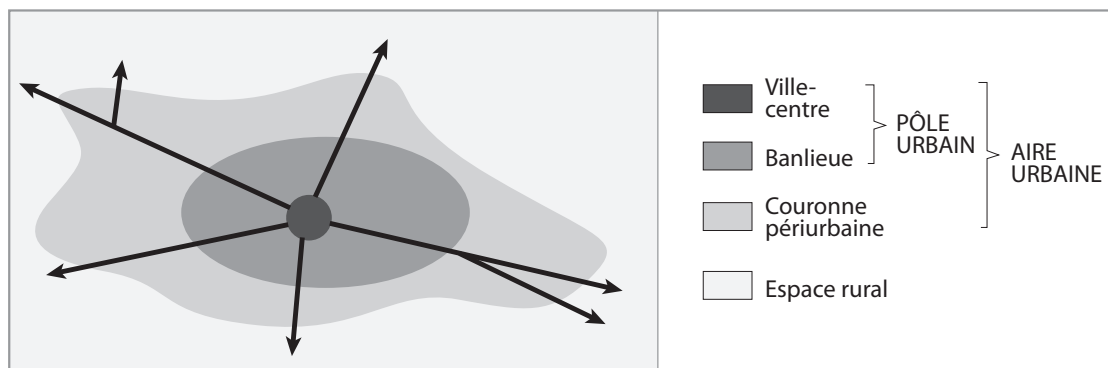
Question 2 : Le phénomène dont il est question ici est la périurbanisation, c'est-à-dire le mouvement d'étalement urbain au-delà des limites des agglomérations, dans les communes rurales situées en périphérie de l'aire urbaine, dans la couronne périurbaine.

Question 3 : Les causes de la périurbanisation sont l'usage intense de l'automobile, le prix du foncier trop élevé dans les centres-villes, de nouveaux besoins et modes de vie (« surfaces d'habitation plus grandes », « l'idéal de vie à la campagne », etc.).

Question 4 : L'exemple de territoire marqué par l'étalement urbain et étudié en classe est celui de l'aire urbaine de Toulouse.

Question 5 : Ce document insiste sur les raisons de cette périurbanisation, ce que nous avons vu dans l'exemple toulousain.

Exercice 2



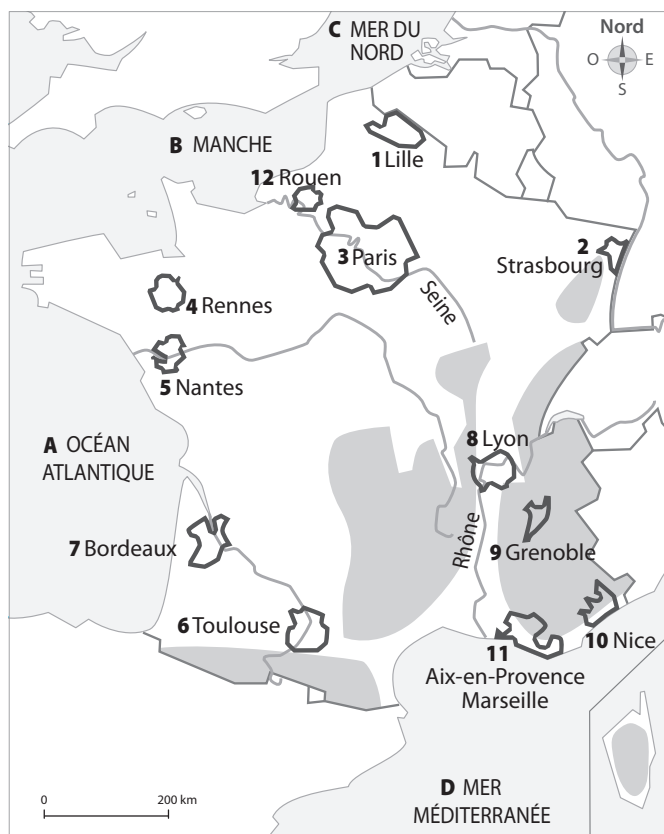
Exemple de développement construit :

Une aire urbaine est un espace constitué du pôle urbain (une agglomération, comme Toulouse, Paris, Lyon, Lille, Nice, Strasbourg) et de sa couronne périurbaine. En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville.

Ces aires urbaines, et en particulier leurs pôles urbains centraux, sont insérées dans la mondialisation. Ainsi le territoire français est marqué par la métropolisation : les hommes, les activités et les pouvoirs se concentrent dans les grandes villes. Cela se voit à travers certains quartiers comme ceux des aires (la Part-Dieu à Lyon).

L'aire urbaine est caractérisée par des mobilités pendulaires. Le développement des communes est marqué par un étalement urbain important (aire urbaine de Toulouse) et une variété de paysages : centres-villes, quartiers d'activités, zones urbaines rénovées, zones pavillonnaires, zones rurales dynamiques, etc. L'étalement se fait surtout le long des axes de communication, au détriment des espaces agricoles et de certaines zones naturelles.

2. Mobiliser des repères géographiques



a. Paris : 3 ; Lyon : 8 ; Rouen : 12 ; Marseille-Aix : 11 ; Toulouse : 6 ; Bordeaux : 7 ; Lille : 1 ; Nice : 10 ; Nantes : 5 ; Strasbourg : 2 ; Rennes : 4 ; Grenoble : 9.

b. Le Rhône est le fleuve qui passe par Lyon. La Seine est le fleuve qui passe par Paris.

c. A : Océan Atlantique ; B : Manche ; C : Mer du Nord ; D : Mer Méditerranée.

d. Les aires urbaines peuvent être représentées par un figuré de surface de couleur rouge, les fleuves par un figuré linéaire bleu.

